

Leclerc recycle malin grâce à sa « B : bot »

L’enseigne Leclerc de Sablé vient de se doter d’une « B : bot ». Cette machine réduit à l’état de paillettes les bouteilles en plastique pour les recycler. En échange, elle délivre des bons d’achat.

Pourquoi ? Comment ?

C’est quoi la « B : bot » ?

B : bot est un appareil conçu et fabriqué en France, par Greenbig, une start-up normande. Son principe est simple. Le client ramène sa bouteille en plastique vide et la glisse dans la machine. Elle va alors broyer le plastique en paillettes recyclables. Tout le processus est visible via un écran vidéo intégré à la machine. Un bac transparent permet également de voir les paillettes.

Plus de 3 500 bouteilles peuvent ainsi être broyées, sans vider l’appareil. Les paillettes obtenues sont stockées par le magasin. Pour leur recyclage, l’enseigne sabolienne a lancé un appel d’offres auprès de partenaires locaux, tels que Veolia.

En contrepartie, le client obtient un bon d’achat valable dans tout le magasin Leclerc. Une bouteille recyclée équivaut à un centime d’euro. La limite est de 100 bouteilles déposées en un passage, soit 1 € de bon d’achat. Mais rien ne vous empêche de recommencer si vous en avez plus. Vous pouvez aussi faire le choix de reverser la somme à une association.

Quelles bouteilles sont acceptées ?

Pour être acceptées, les bouteilles en plastique doivent être vides et avec leur étiquette. Le code-barres est indispensable pour son recyclage. Elle permet à l’appareil de le scanner, pour savoir s’il s’agit de plastique transparent ou coloré. Les deux ne se recyclent pas de la même manière.

Les bouteilles écrasées ne sont pas acceptées. Tout comme les bouteilles de lait et de shampoing. Leclerc a mis des bacs de recyclage



En près de deux semaines, 3 500 ont déjà été recyclées par la « B : bot » du Leclerc, située dans le sas d’entrée. Julien Lartigue, directeur adjoint de l’enseigne, présente son fonctionnement.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

à proximité de la B : bot pour que les personnes qui se seraient trompées ne repartent pas avec.

Les bouchons peuvent passer dans la machine, mais l’enseigne encourage à les déposer dans les bacs de tri situés à côté. Ils sont récupérés par Ghislaine Quantin, « Madame Bouchon » pour les Saboliens, afin de financer la fabrication de fauteuils roulants.

Pourquoi est-elle installée au Leclerc de Sablé ?

Le magasin de Sablé souhaite être « un acteur écologique dans le terri-

toire sabolien », explique Julien Lartigue, le directeur adjoint. Face à la pollution liée aux bouteilles plastiques « jetées sur les bas-côtés ou dans la mer », le magasin a voulu s’engager. C’est pourquoi elle offre l’utilisation de cette machine et ce système de bon d’achat, pour encourager le recyclage. « Les clients étaient également demandeurs », assure Julien Lartigue.

L’enseigne s’est donc équipée d’une B : bot, qu’elle loue pour cinq ans. « À l’achat, elle nous aurait coûté plus de 25 000 €, », précise le directeur adjoint. Depuis son installation,

la machine rencontre le succès. Au cours de ces premières semaines d’installation, plus de 3 500 bouteilles ont déjà été collectées. Une agréable surprise pour la direction.

Le magasin est pour l’heure le seul à disposer d’une B : bot à Sablé Et ils sont encore très peu à l’échelle de la Sarthe, où une a été installée dans un Super U de Changé, près du Mans, en début d’année. « Cette machine tend à se démocratiser », estime Julien Lartigue.

Chloé GUYOT.

Dans le magasin, rien ne se perd, tout se transforme

La B : bot vient s’insérer dans un programme de recyclage déjà en place au Leclerc de Sablé. Cartouches d’encre, masques, ampoules, filtres à eau et téléphones portables, entre autres, sont déjà collectés par le magasin grâce à des bacs de tri.

L’enseigne est également « très axée antigaspi », explique Julien Lartigue, directeur adjoint de l’enseigne.

Chaque jour, des associations caritatives du département viennent récupérer les invendus alimentaires. Parmi eux, Le Panier sabolien ou Les Restos du cœur de La Suze-sur-Sarthe. Cela représente 200 tonnes de nourriture par an.

Des paniers antigaspi sont proposés aux clients, via l’application Phenix. Des invendus qui périssent dans

la journée y sont proposés, à un tarif préférentiel : « 40 % de réduction par rapport au prix de vente », précise le directeur adjoint.

Les produits qui ne peuvent être mis en vente, aliment détérioré ou déchet de boucherie par exemple, sont donnés à des animaux. Deux meutes de chiens de chasse héritent de la viande, tandis qu’un petit parc

animalier récupère les fruits et légumes.

« Les graisses de cuisson de la pâtisserie, elles, sont récupérées par la société Valoleique (de Bouaye), pour être transformées en biocarburant », ajoute Julien Lartigue. Dans le magasin, rien ne se perd, tout se transforme.

Carnet

Décès

Albert Aubry, 79 ans, Sablé-sur-Sarthe. Yvette Lesavourey, née Tanguy,

82 ans, Sablé-sur-Sarthe.

Publications de mariage

Weibin Wang et Xinyi Shen.

Ouest-France à votre service

Annoncer un événement : www.infocale.fr.

S’informer sur internet : www.ouest-france.fr.

Service clients : 02 99 32 66 66

(tarif appel local). Pour vous abonner et recevoir votre journal avant 7 h 30 : www.abonnement.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66.

Publicité : Precom, 38, boulevard d’Estienne-d’Orves, tél. 02 43 39 98 98.

Faire paraître gratuitement une petite annonce sur nos sites internet : ouestfrance-auto.com (rubrique vendre) et ouestfrance-immo.com (rubrique déposez une annonce).

Avis d’obsèques : 02 56 26 20 01 prix d’un appel local, numéro non surtaxé).

Cinéma (Sablé et Sarthe-Ouest)



« Baby Boss 2 ».

| PHOTO : 2020 DREAMWORKS ANIMATION

Sablé-sur-Sarthe - Cinéma Confluences, 2 bis rue Saint-Denis

Baby Boss 2... : 14 h.

Boîte noire : 18 h.

Délicieux : 17 h 50.

Dune : 20 h.

L’origine du Monde : 18 h.

La Pat’ Patrouille : 16 h.

Mourir peut attendre : 13 h 50, 20 h.

Pourris gâtés : 16 h.

Tout s’est bien passé : 13 h 50, 20 h 30.

Le chiffre

40 coureurs et marcheurs dans les vergers à Vion

Les vergers Timmerman se sont transformés en un terrain de course à pied, dimanche, à Vion. Le Rotary club de Sablé y organisait son action solidaire Courir ou marcher.

Elle a réuni 40 coureurs et marcheurs. Contre un ticket d’entrée à 10 €, ils avaient accès au circuit de course de 6,5 km et à celui de marche de 3 km.

Les portes ouvertes des vergers, organisées en parallèle, ont aussi attiré une quarantaine de visiteurs. Soit un total de 80 participants. « Le chiffre est en baisse, mais il faut tenir compte du fait que le département était en vigilance orange », note le président du Rotary club, Nicolas Leborgne. La pluie a finalement épargné les volontaires.

« Les fonds récoltés proviennent de trois sources : les inscriptions, la recette de la buvette et l’argent d’une partie de la vente de pommes des vergers », résume Nicolas Leborgne. L’argent financera cette année le



Une quarantaine de coureurs et de marcheurs ont participé à l’action Courir ou marcher dans les vergers Timmerman à Vion.

| PHOTO : PASCAL TANSORIER / ROTARY CLUB DE SABLÉ

projet de jardin partagé dans le quartier Montreux, à Sablé.

L'initiative

Donner son sang, un geste qui devient vital

L’espace Madeleine-Marie accueille une collecte de sang, de 15 h à 19 h, ce mercredi.

Un événement qui a eu lieu généralement une fois pas mois dans la ville, mais qui est particulièrement d’intérêt général au vu de l’état des réserves. Affaiblies par la crise sanitaire, elles ont atteint un niveau « dangereusement critique », alertait, fin septembre, l’Etablissement français du sang (EFS).

Un appel à la mobilisation massive a été lancé jusqu’au 17 octobre. « Cette situation est inédite. Il faut reconstituer les réserves de sang au plus vite », a déclaré le président de l’EFS François Toujas. Des mesures exceptionnelles ont été prises comme l’extension des horaires de collectes. « Avec ou sans rendez-vous,



Une collecte de sang est organisée, aujourd’hui, à l’espace Madeleine-Marie. Photo d’illustration.

| PHOTO : PHILIPPE RENAULT / ARCHIVES OUEST-FRANCE

nous ferons le maximum pour vous accueillir », fait valoir l’EFS.

Pour rappel, le passe sanitaire n’est pas nécessaire pour donner son sang.

Manifestation devant l’usine Bel

Des dizaines de salariés ont manifesté, hier, devant l’unité de production de Sablé. Ils réclament une hausse des salaires.



Une manifestation syndicale a eu lieu, hier, devant l’entrée du site de la fromagerie Bel.

| PHOTO : UL CGT SABLÉ

Le mouvement a commencé en milieu de matinée et s’est terminé en début d’après-midi. Plusieurs dizaines de salariés ont manifesté devant le site du groupe Bel, hier.

Ils ont été rejoints par des représentants d’autres usines du secteur comme Charal, LDC, PTI ou encore Alsestex. « Nous sommes montés jusqu’à une centaine de personnes, dont 70 à 80 de chez Bel », affirme Mustafa Guney, délégué syndical de la CGT au sein de l’usine.

La gendarmerie, présente pour encadrer l’événement, a elle compté une cinquantaine de manifestants.

Revendications salariales

Ce rassemblement, auquel FO a pris part avec la CGT, était organisé en écho à l’appel national des syndicats à faire grève et manifester pour exiger des « réponses urgentes », notamment sur la question des salaires, à six mois de l’élection présidentielle. Les revendications étaient à la fois locales et nationales aux abords de cette unité de production qui emploie environ 600 CDI et une centaine

d’intérimaires.

« Notre revendication majeure, c’est la hausse des salaires, indique Mustafa Guney. Ici à Bel, nous demandons la réouverture des négociations car les plus bas salaires n’ont augmenté que de 25 € cette année quand le Smic a été augmenté de 15 € en janvier et 35 € en octobre à l’échelle du pays. »

L’autre revendication porte sur les conditions de travail. « Elles se dégradent par le manque d’effectif et la course pour réduire les coûts de production », constate le délégué syndical CGT. Le départ à la retraite à taux plein à 60 ans figure aussi dans les doléances syndicales.

La nouvelle gestion de la paie à Bel était aussi au cœur des plaintes : « Cette méthode mise en place depuis le 1^{er} juillet est déconnectée de la réalité. Elle se base entièrement sur du prévisionnel, avec des variations de 400 à 500 € de salaire d’un mois au suivant », déplore Mustafa Guney.

Tony FABRI.

Urgences et santé

Urgence médicale : appeler le 15.
Médecin de garde : 116 117.
Pharmacie de garde : de 19 h 30 à

9 h, tél. 0 825 120 304.
Pôle santé Sarthe et Loir : Le Bailleul, tél. 02 44 71 30 00.

BIENVENUE

BRICOLAGEJARDINERIE & MOTOCULTUREANIMALERIE & ÉLEVAGEDÉCORATION

BIENVENUE

DANS VOTRE MAGASIN CONNECTÉ À LA CAMPAGNE !

Venez découvrir votre nouveau magasin **LaMaison.fr** ! Plus beau, confortable et accueillant, pour mieux vous accueillir avec un choix encore plus grand dans tous nos rayons, et de nouveaux services. Et pour vous remercier de votre fidélité à notre enseigne, venez jouer et tenter de gagner l’un des nombreux bons d’achats de notre grand jeu Cascad’Cado ! Venez faire la fête à **LaMaison.fr** !

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 OCTOBRE 2021

VEZ TOUS FAIRE LA FÊTE À LA MAISON.FR !

CASCAD’CADO

2nd LOT 200€ EN BON D’ACHAT

1^{er} LOT 500€ EN BON D’ACHAT

3^{ème} LOT 100€ EN BON D’ACHAT

et de nombreux autres cadeaux !

Jeu gratuit, sans obligation d’achat les vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021. Voir règlement en magasin.

OFFRE SPÉCIALE

-15%

sur l’article de votre choix*

SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ

La MAISON.fr avec AGRIAL

*La carte est payante uniquement lors de l’adhésion (€). Pour en bénéficier, présentez ou demandez votre carte de fidélité à la caisse de votre magasin. Offre valable une seule fois par carte de fidélité du 4 au 9 octobre 2021, sur l’article de votre choix (ou plusieurs de la même référence) présent(s) en magasin (hors pellets, librairie, matériaux, élevage, agricole, agroalimentaires, articles et prestations SAV, articles soumis à la loi égalim, articles susceptibles d’être vendus à perte...). Non valable sur l’achat de chèques cadeaux. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. Voir conditions en magasin. Remise immédiate en caisse.

SABLÉ-SUR-SARTHE - Zac de la Tuilerie